

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1995)
Heft: 74

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PHOTO : CHRISTOPHE MEIER

POPULATION

Plus de 7 millions d'habitants

La POPULATION S'EST ACCRUE de 0,8% en Suisse, l'an dernier, franchissant le cap des 7 millions d'habitants. Cette hausse est due exclusivement à l'augmentation de la population étrangère, dont la proportion est passée à 19%. La population recensée comprend les personnes de nationalité suisse, les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement ou d'un permis annuel, et les fonctionnaires internationaux.

La population suisse a augmenté de 0,2% pour atteindre 5 689 000 personnes. Cette hausse est due aux naturalisations, phénomène en constante augmentation depuis 1992. Dans treize cantons, l'accroissement de la population a été supérieur à la moyenne: Zoug, Schwytz et Nidwald arrivent en tête.

RETRAITE

Rapport d'experts

A LA DEMANDE DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL de l'intérieur, une équipe d'experts s'est penchée sur l'avenir du système des retraites en Suisse, et a rendu ses conclusions dans un rapport de 600 pages intitulé "Vieillir en Suisse". Tout d'abord, il faut souligner que les aînés d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'il y a dix ou vingt ans. L'allongement de la durée de vie, les progrès de la santé font que de plus en plus de retraités aspirent à garder une activité, à rester partie prenante dans la société. Arrêter de travailler ne signifie plus se retrancher, s'isoler. De plus, la société a pris conscience de l'énorme potentiel des aînés, et du rôle qu'ils peuvent jouer. Les experts encouragent donc les retraités à exercer des activités non lucratives dans tous les secteurs: que

ce soit l'aide aux chômeurs, la survie du patrimoine historique, l'accompagnement scolaire, ou l'aide aux entreprises en difficultés, les possibilités ne manquent pas...

Sur la question de l'âge de la retraite, le rapport prône une formule à la carte. Chacun, homme ou femme, pourrait arrêter de travailler entre 58 et 70 ans. Selon les personnes et le métier exercé, la fatigue ne survient pas au même moment, et si certains veulent se retirer à 60 ans, d'autres se sentent encore en pleine forme.

Meilleure santé, allongement de l'espérance de vie se sont accompagnés d'un fléchissement de la natalité, et la proportion de personnes âgées dans la population s'accroît constamment. Le poids de la solidarité aug-

ASSURANCES-MALADIE

Nouvelle loi dès 1996

Le CONSEIL FÉDÉRAL a fixé au 1er janvier 1996 l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'assurance-maladie (LAMal) approuvée par le peuple en décembre dernier (lire *Messenger Suisse* n°70). A partir de cette date, les caisses devront introduire la prime unique pour tous les assurés d'un canton, âgés de 25 ans au moins. Les enfants de moins de 18 ans paient une prime spécifique, ainsi que les jeunes de 18 à 25 ans. Le but de la nouvelle loi est de restaurer la solidarité entre les assurés.

ment régulièrement pour la génération économiquement active. L'apparition du chômage et sa persistance aggravent encore le phénomène. C'est pourquoi les experts estiment que le financement de l'AVS doit être assuré par le renforcement du régime mixte qui opère des prélèvements sur les salaires mais aussi directement sur les impôts. Ils n'excluent pas une augmentation du taux de cotisation.

De plus, les experts évoquent la possibilité d'augmenter les rentes dans le cadre de la 11ème révision de l'AVS. La couverture de 60% du revenu crée de graves problèmes aux personnes économiquement faibles. Le montant des rentes devrait se rapprocher sensiblement du revenu obtenu en activité.

Des quotas d'élues

✦ L'INITIATIVE "pour une représentation équitable des femmes dans les autorités fédérales" demande l'introduction de quotas de femmes au Conseil fédéral, au Parlement et au Tribunal fédéral. Cette initiative avait été lancée en septembre 1993 après la non-élection de Christiane Brunner au Conseil fédéral, et l'élection mouvementée de Ruth Dreifuss. Concrètement, l'initiative prévoit que le Conseil fédéral compte au moins trois femmes parmi ses sept membres. Les cantons devraient envoyer au Conseil national un nombre égal d'hommes et de femmes. Chaque canton serait représenté au Conseil des Etats par un homme et une femme. Quant au Tribunal fédéral, il compterait au moins 40% de femmes.

ECONOMIE

Migros rompt avec Konsum

✦ LE GÉANT ORANGE A DÉCIDÉ de ne pas s'engager davantage dans son partenariat avec le distributeur autrichien Konsum. L'approvisionnement en commun était au centre de la coopération instaurée en 1993 entre Migros et Konsum. A la suite d'une restructuration de Konsum, Migros étudiait la reprise de certaines activités du distributeur autrichien. Dans l'intervalle, Konsum est entrée dans une crise de liquidités telle que la coopération engagée n'a pu se prolonger. Migros s'est engagé à hauteur de 500 millions de frs.s. en Autriche, mais n'a pas perdu la totalité de cette somme. Les pertes effectives du géant orange pourraient tout de même atteindre 300 millions de frs.s. 

La proportion de femmes au Conseil fédéral est aujourd'hui de une sur sept élus. Elles sont 36 sur 200 au Conseil national, 5 sur 46 au Conseil des Etats, et 3 sur 27 au Tribunal fédéral. 

UNION EUROPÉENNE

Pas d'Ecu avant 2002

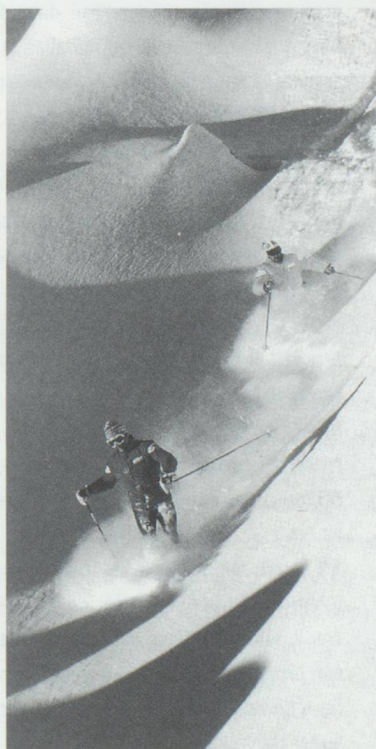
✦ LA CRÉATION DE LA MONNAIE UNIQUE n'interviendra pas avant le 1er janvier 1999, et, le temps de frapper les pièces et d'imprimer les billets, l'Ecu n'apparaîtra dans les porte-monnaie qu'aux environs de 2002. Les ministres de l'Economie et des Finances des quinze pays membres de l'Union européenne (UE), réunis à Versailles début avril, ont longuement débattu de la forme des futures pièces, prototypes à l'appui.

Une façon d'occulter le vrai problème posé par le passage à la mon-

naie unique: la convergence des économies. Initialement, la fixation des parités des monnaies européennes entre elles devait intervenir le 1er janvier 1997. La crise et les difficultés économiques actuelles ont forcé les membres de l'UE à retarder cette échéance. Actuellement, seuls deux pays répondraient aux critères institués par le Traité de Maastricht, qui portent sur l'inflation, la dette extérieure, ou le déficit public: le Luxembourg et l'Allemagne. 

TOURISME

Mauvaise saison pour l'hôtellerie



✦ APRES DEUX HIVERS RECORDS, l'hôtellerie suisse a connu un net recul du nombre de nuitées de décembre à février dernier: 7% de moins que l'année précédente. Le manque de neige en décembre, le temps relativement mauvais et la force du franc suisse expliquent cette évolution. La demande intérieure a atteint son niveau le plus bas depuis l'hiver 1976-77. Du côté de la clientèle étrangère, seule la demande des touristes australiens a augmenté de 8,5%. Tous les autres ont moins fréquenté la Suisse, particulièrement les Italiens (-17%), les Français (-12%), et les Japonais (-10%). Seules trois régions ont échappé à cette morosité: le Nord-Ouest, le Mittelland bernois et le Tessin. 

DÉFENSE

Suppressions d'emplois

✦ LE REDIMENSIONNEMENT DE L'ARMÉE entraîne logiquement celui de l'appareil industriel du Département militaire fédéral (DMF). La suppression d'un tiers des effectifs diminue d'autant les besoins en matériel, munitions, maintenance et services. Par exemple, l'armée 61 engageait 38 000 véhicules, alors que l'armée 95 ne doit plus en entretenir que 28 000. Le conseiller fédéral Kaspar Viliger a présenté aux cantons et au personnel du DMF un plan qui prévoit une réduction progressive, à partir de janvier 1996, de 37% des entreprises militaires (de 95 à 60 unités), de 16% des sites d'exploitation (de 177 à 148), et de 23% des postes de travail. Au terme de cette restructuration, le complexe industriel n'occupera plus que 11 000 personnes au lieu de 14 000 aujourd'hui. 

28 mars: L'ourse Carmen, pensionnaire de la célèbre fosse de Berne, meurt empoisonnée. L'animal avait mangé des aiguilles d'if, connues pour leur toxicité. Reste à savoir si l'acte était intentionnel ou non.

29 mars: Maurice Béjart entre à l'Académie des Beaux-Arts de Paris. Revêtu de l'habit vert, le chorégraphe a reçu l'épée traditionnelle. Maurice Béjart considère Paris comme sa résidence secondaire, et préfère le calme de Lausanne pour créer: il avoue s'y sentir à la fois protégé et libre.

30 mars: Un collage de Jean Tinguely est dérobé dans une galerie d'art fribourgeoise. D'une valeur de 15 000 frs.s., le tableau devait être proposé lors d'une vente aux enchères, quelques jours plus tard.

4 avril: Le conseiller fédéral Adolf Ogi présente la politique suisse des transports devant la Commission du Parlement européen, à Strasbourg. "Nous attendons de l'Union européenne qu'elle réalise progressivement la vérité des coûts en matière de transports", a-t-il notamment souligné.

5 avril: Deux Suisses travaillant pour des organisations non gouvernementales sont arrêtés par des Serbes, à Sarajevo. Il leur est reproché d'avoir caché dans leurs bagages du matériel photographique et

SPORT

Cyclisme

✦ A LA SURPRISE GÉNÉRALE, le Tessinois Mauro Gianetti a remporté la course Liège-Bastogne-Liège. Il n'était pourtant pas classé parmi les favoris au départ de cette classique belge, une des épreuves les plus dures avec le Tour de Lombardie. Jalabert, Bugno et autre Bartoli n'ont pas vu venir Gianetti, qui avait pourtant effectué en tête les trois quarts de la côte la plus redoutable: la Redoute. Le vainqueur lui-même n'en revenait pas.

Une semaine plus tard, alors que personne n'attendait de second coup d'éclat, Mauro Gianetti s'est payé le luxe de remporter l'Amstel Gold Race. Le citoyen de Riazino a dominé les 256 km de course entre Heerlen et Maastricht, aux Pays-Bas. Lui qui voulait mettre fin à sa carrière la saison passée pourra ainsi terminer en beauté. 

Tennis

✦ MARC ROSSET A REMPORTÉ le tournoi de Nice. Le champion olympique n'a laissé que quatre jeux (6-4, 6-0) au Russe Kafelnikov pour cueillir, en un peu plus d'une heure, le neuvième titre de sa carrière en tournoi ATP. Sur le plan comptable, cette victoire à

Nice pèse beaucoup plus lourd que les 43 000 dollars qu'il a empochés. Les points gagnés lui permettent de prendre la seizième place au classement ATP, ce qui l'assure pratiquement d'être parmi les têtes de série à Roland-Garros, au mois de juin. 

de la propagande anti-serbe.

5 avril: Le Collectif des Européens contre Superphénix dépose 300 plaintes pour "mise en danger de la personne" et "expérimentations sur les personnes humaines", auprès du Tribunal de Grande Instance de Bourgoin-Jallieu (Isère). Les membres du Collectif demandent l'arrêt du surgénérateur.

7 avril: Le mètre a 200 ans. L'unité de mesure, utilisée aujourd'hui dans 180 pays, fut instituée le 18 germinal an III en France. Sa longueur avait été donnée par la dix millionième partie de la distance séparant le pôle Nord et l'Equateur, sur un méridien. Aujourd'hui, la définition du mètre est devenue "la longueur du trajet parcouru dans le vide par la lumière pendant une durée de 1/299 792 458ème de seconde".

9 avril: Centième anniversaire de la naissance de Michel Simon. L'acteur suisse est né la même année que le cinéma qui l'a rendu célèbre dans des films comme *Boudu sauvé des eaux*, *L'Atalante*, *La Chienne*.

11 avril: Un an après les massacres du Rwanda, Caritas-Suisse décide de consacrer 2 millions de frs.s. supplémentaires à son programme d'aide. Au total, 7,5 millions de frs.s. ont été envoyés par Caritas-Suisse dans ce pays.

13 avril: Tricentenaire de la mort de Jean de La Fontaine. Avant de publier ses fables, l'auteur s'était fait connaître par des écrits plutôt licencieux, intitulés "Contes et nouvelles en vers". Devenu prude à la fin de sa vie, il se repentit et renia cet ouvrage, pour laisser de lui l'image d'un moraliste.

17 avril: Décès de l'ancien maire de Zurich, Emil Landolt, dans sa centième année. Membre du parti radical-démocrate, Emil Landolt, que l'on surnommait "Stapi", avait assumé les fonctions de premier magistrat entre 1949 et 1966.

19 avril: Un mois jour pour jour après avoir remporté sa troisième Coupe du Monde de ski alpin, Vreni Schneider annonce sa décision d'arrêter la compétition. Le départ de l'entraîneur Paul-André Dubosson n'est pas étranger au retrait de la Glaronnaise, même si, après onze années au meilleur niveau, la skieuse n'avait plus rien à prouver.

20 avril: Roger Graf, Walter von Rotz et Thomas Pluess, les trois otages suisses retenus par la rébellion sierra-leonaise sont libérés. Les rebelles les ont finalement remis au Comité International de la Croix-Rouge, à la frontière qui sépare la Sierra Leone de la Guinée. 

On peut se demander
si les organisations à but
non lucratif devraient
être taxées.

TVA

Sport

LE CONSEIL FÉDÉRAL et l'administration souhaitent soumettre à la TVA le chiffre d'affaires réalisé dans les activités sportives. Sur le plan des principes, on peut se demander si les organisations à but non lucratif devraient être ainsi taxées, et si le mécanisme compliqué de la TVA convient aux structures qui reposent sur le bénévolat. D'où l'initiative des milieux sportifs "pour exonérer de la TVA les organisations à but non lucratif et d'utilité publique". Ses partisans, notamment

l'Union Démocratique du Centre (UDC), font remarquer que les activités touchant au domaine de l'éducation des enfants et des jeunes, ainsi que les activités de jeunesse sont déjà exonérées.



SONDAGE

L'amour du travail



LES SUISSES SONT SATISFAITS de leurs conditions de travail: ils affichent un taux de satisfaction de 70%, suivis des Hollandais (64%) et des Allemands (59%). C'est le résultat d'une enquête

menée auprès de huit pays européens par une société de conseil britannique. 83% des Suisses sont également contents de leur emploi, et 53% considèrent avoir un bon salaire, ce qui reste la proportion la plus forte. Et c'est sur ce point que les Français font la grimace, puisqu'ils ne sont que 32% à se dire satisfaits de leurs appointements.

pour les commerçants de mentionner les indications suivantes: origine du produit, méthode de production, mode de transport effectué, méthodes de conservation, etc. On sait qu'en France, par exemple, les grandes surfaces indiquent déjà ce genre de précision.

Produits indigènes et importés

SOUVENT, l'origine des produits commercialisés sous leur forme originale – les fruits et légumes, ou encore la viande de boucherie – n'apparaît pas sur l'étiquetage. Hermann Weyeneth (UDC), conseiller national, a donc déposé récemment une motion invitant le Conseil fédéral à prévoir l'obligation

CHINE

Visites en chaîne

FLAVIO COTTI a effectué un voyage d'une semaine en Chine. Le chef du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) est parti en compagnie de 12 représentants des milieux économiques et culturels: Swissair, Elektrowatt, Sandoz, ABB et Agie ont envoyé un émissaire. Marco Mueller, directeur du Festival du film de Locarno, a également fait le déplacement.

Flavio Cotti a rencontré son homologue à Pékin, ainsi que les ministres des Chemins de fer et du Cinéma. La sécurité de la zone Pacifique, la Corée et les droits de l'homme ont fait partie des thèmes abordés.

Après le chef du DFAE, deux autres conseillers fédéraux se rendront dans l'Empire du Milieu. Ruth Dreifuss assistera en septembre à la Conférence mondiale sur les femmes, à Pékin; et Jean-Pascal Delamuraz fera le déplacement à la tête d'une délégation économique, en octobre.

NOUVELLES

En bref

Travail de nuit: les femmes aussi

Les femmes ne bénéficieront plus d'une protection spéciale face au travail de nuit, c'est ce qu'a décidé le Conseil national dans le cadre de la révision de la loi sur le travail. Seules les femmes enceintes de plus de sept mois ne pourront travailler entre 20h et 6h.

Pas de référendum sur le GATT

Le référendum lancé contre la ratification des accords du GATT n'a pas abouti. "Le GATT devant les urnes" n'avait réussi à réunir que 30 000 signatures, sur les 50 000 nécessaires. Le comité référendaire espérait rece-

voir les signatures manquantes dans les derniers jours du délai de dépôt.

Réouverture de l'Ambassade de Suisse au Liban

Après six ans d'interruption, l'Ambassade de Suisse au Liban s'apprête à reprendre ses activités. La représentation helvétique retrouvera ses anciens locaux, à une quinzaine de kilomètres au nord de Beyrouth. L'actuel Ambassadeur de Suisse accrédité au Liban, Gian Federico Pedotti, assume ses fonctions depuis la Jordanie.